

## Points clés

**Tous les pays doivent** réduire urgemment et drastiquement leurs émissions de carbone, conformément à l'objectif de 1,5 °C et d'une manière reflétant leur participation équitable aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique.

**Les pays développés** doivent honorer leur engagement de verser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, et d'augmenter cette aide financière pour qu'elle corresponde à leurs besoins réels.

**Le Sommet mondial** pour l'action climatique des Nations Unies de 2019 est l'occasion pour tous les pays de présenter leurs plans et de démontrer un réel engagement envers les objectifs de l'Accord de Paris.

**Tous les pays doivent** revoir considérablement à la hausse leurs engagements de réduction des émissions dans le cadre de leur contribution déterminée au niveau national pour début 2020.

## Pour une répartition plus équitable des coûts du changement climatique

Certes, le changement climatique a des répercussions à l'échelle mondiale, mais il frappe avant tout et surtout les communautés démunies et vulnérables. Les risques encourus par les 47 Pays les moins avancés (PMA) de subir les conséquences néfastes d'un réchauffement climatique de 1,5 °C et plus sont disproportionnellement élevés. Au cours des 50 dernières années, 69 % de l'ensemble des décès provoqués par des catastrophes liées au climat ont touché les habitants des PMA, alors que ce sont les pays qui contribuent le moins au réchauffement climatique. D'où l'urgente nécessité d'y apporter dès maintenant une réponse mondiale rapide. Tous les pays doivent participer de manière équitable à une réduction rapide des émissions et fournir un soutien adéquat aux populations les plus démunies et les plus vulnérables. Le financement climatique apporté par les pays développés doit augmenter de manière significative. Les contributions déterminées au niveau national doivent être considérablement plus ambitieuses dans leurs objectifs de réduction d'émissions, en fonction du degré de responsabilité de chaque pays dans le changement climatique et de sa capacité à répondre à la crise mondiale.

Le changement climatique a des répercussions majeures dont la portée est mondiale. Il est à l'origine de l'accroissement de l'intensité et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Le niveau des mers monte, et l'acidification croissante des océans endommage nos écosystèmes marins. Pendant ce temps, la dégradation des sols détériore la sécurité alimentaire et la biodiversité. Toutefois, les

dégâts causés par le changement climatique et les défis qui en résultent ne sont pas ressentis partout de la même manière. Plus d'un milliard d'habitants vivent dans les PMA, et les risques qu'ils encourent de subir les conséquences néfastes d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C et plus sont disproportionnellement élevés.<sup>1</sup>

Les activités humaines ont déjà provoqué un réchauffement d'environ 1 °C par rapport aux

## *Les PMA sont les pays les plus exposés aux répercussions du changement climatique, et les moins aptes à résister et à remédier à leurs effets*

niveaux préindustriels. À ce rythme, d'ici 2040, les températures mondiales devraient augmenter de 1,5 °C par rapport à ces mêmes niveaux. L'année dernière, le Groupe

d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirmait dans son rapport spécial sur le réchauffement climatique de 1,5 °C que : « Un réchauffement de 1,5 °C n'est pas "sans danger" pour la plupart des nations, des communautés, des écosystèmes et des secteurs, et

présente des risques considérables pour les systèmes naturels et humains. » Selon le rapport, les effets de ce niveau de réchauffement planétaire seront « catastrophiques et irréversibles ».<sup>2</sup>

Nous savons depuis longtemps que les émissions de gaz à effet de serre provoquent un réchauffement de la planète aux effets dévastateurs. Malgré l'adoption en 1992 de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), les niveaux d'émission n'ont cessé de grimper, et la tendance ne semble pas près de s'inverser.

Les efforts actuels de réduction des émissions sont clairement inadéquats. Il faut que les pays Parties s'engagent à aller plus loin. En vertu de l'Accord de Paris, les pays signataires déterminent leurs propres cibles de réduction des émissions et les mesures qu'ils prendront pour atteindre les objectifs de l'accord. La promesse de chaque pays, appelée « contribution déterminée au niveau national » (CDN), est censée être aussi ambitieuse que possible et représenter une participation équitable du pays aux efforts mondiaux, compte tenu de son degré de responsabilité dans le changement climatique et de ses capacités à répondre à la crise.<sup>3</sup> Cependant, même si tous les pays mettaient en œuvre leur CDN actuelle, les températures mondiales moyennes augmenteraient malgré tout de 3 °C d'ici à la fin du siècle.<sup>4</sup> Ce manque d'ambition quant à la réduction des émissions a de sérieuses conséquences, dont les répercussions excèdent largement la capacité des pays vulnérables à y faire face.

## **Inégalités des émissions et budget carbone**

Les émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de plus de moitié au cours des dix prochaines années rien que pour avoir 66 % de chances de limiter le réchauffement à 1,5 °C.<sup>5</sup> Le budget carbone limité restant (à savoir la quantité maximale de CO<sub>2</sub> pouvant être émise afin d'atteindre cet objectif) doit être partagé équitablement entre tous les pays. Mais pour cela, il faut que les pays développés montrent l'exemple dans la lutte contre le changement climatique et ses effets néfastes, tel qu'ils s'y sont engagés par le biais de la Convention.<sup>6</sup> Comme le rapport du GIEC le stipule, « les avantages issus de l'industrialisation ont été distribués de manière inégale, et ceux qui en ont bénéficié le plus dans le passé sont ceux qui ont le plus contribué au problème climatique actuel. Ils doivent donc assumer une plus grande responsabilité. »<sup>2</sup>

Par contre, le rôle des PMA dans le déclenchement du changement climatique est quasiment insignifiant. Un habitant des PMA émet en moyenne 0,319 tonne de CO<sub>2</sub> par an, un chiffre bien inférieur à la moyenne mondiale de 4,981 tonnes, et complètement dérisoire comparé aux habitants des pays à revenu élevé, qui en émettent en moyenne 10,926 tonnes.<sup>7</sup> Dans son ensemble, le groupe des PMA émet moins de 1 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> par an.<sup>7</sup> En outre, si l'on considère les émissions cumulées à l'origine du 1 °C de réchauffement à ce jour, la proportion de la contribution des PMA se réduit encore : depuis 1850, ils sont responsables de seulement 0,44 % des émissions de CO<sub>2</sub>.<sup>8</sup>

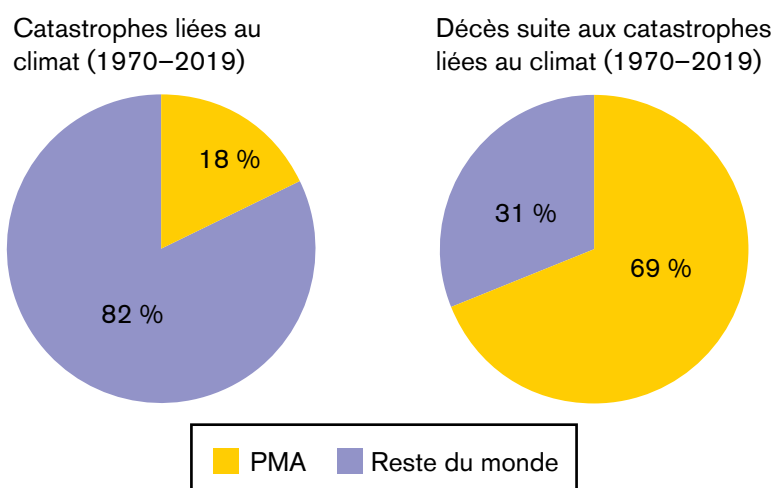
## **Pourquoi les PMA sont les plus vulnérables**

Les défis auxquels les PMA sont confrontés à cause du changement climatique sont nombreux :

- Pertes et préjudices suite aux répercussions physiques du changement climatique
- Coûts élevés d'adaptation au changement climatique afin d'en empêcher ou d'en minimiser les répercussions
- Difficulté de développer le pays et de sortir les populations de la pauvreté dans le contexte d'un budget carbone limité.

Nous pouvons accélérer nos efforts d'atténuation afin de réduire les émissions mondiales. Nous pouvons aussi prendre

**Figure 1. Diagrammes montrant la proportion des catastrophes et des décès suite à ces catastrophes**



Tandis que seuls 18 % des catastrophes liées au climat dans le monde se sont produites dans les PMA au cours des 50 dernières années, 69 % des décès provoqués par ces catastrophes pendant cette période ont touché des habitants des PMA, alors que seulement 13 % de la population mondiale y vit.

**Tableau 1. Catastrophes climatiques dans les PMA en 2019 (sécheresses, tempêtes, inondations et glissements de terrain)**

Pays	Nombre de décès	Nombre de personnes touchées
Afghanistan	155	129 661
Angola	30	5 330
Bangladesh	76	5 028 061
Burundi*	10	
Les Comores	8	345 311
Haïti	8	3 108
Malawi	67	886 655
Mali	15	507
Mozambique	671	705 600
Myanmar*		6 200
Népal	119	82 541
Somalie*		1 500 000
Soudan du Sud	3	65 352
Soudan*		6 198
République unie de Tanzanie	5	2 005 000
Ouganda	84	132 553
Yémen	8	80 000
Zambie*	4	
<b>Total</b>	<b>1 263</b>	<b>10 982 077</b>

\*\*Données incomplètes

Source: Base de données de CRED-EMDAT<sup>12</sup>

toutes les mesures nécessaires pour nous adapter au changement climatique. Cependant, une grande part des pertes et préjudices causés par le changement climatique restera malgré tout inévitable. Ils sont en cours et il est impossible de complètement revenir en arrière. Ils affectent considérablement les PMA dont les économies sont déjà limitées. Les préjudices économiques ne sont pourtant pas la préoccupation majeure. Les pertes humaines le sont bien plus.

En effet, ces pays dépendent grandement du milieu naturel pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance, avec plus de 60 % des emplois provenant du secteur agricole.<sup>9</sup> Ils sont particulièrement vulnérables aux augmentations de température et à la variabilité des précipitations, en particulier les phénomènes extrêmes tels que les sécheresses, les tempêtes et les inondations. Le GIEC confirme que le changement climatique exacerbe les processus de dégradation des sols, tandis que le réchauffement, le changement des cycles de précipitations et la fréquence accrue de phénomènes extrêmes ont des répercussions néfastes sur la sécurité alimentaire.<sup>10</sup>

Non seulement les PMA sont les plus exposés aux répercussions du changement climatique, ils sont également les moins aptes à y résister et à y remédier. Selon la classification de l'ONU, trois critères déterminent l'appartenance au groupe des pays « les moins avancés », parmi lesquels un revenu national brut par habitant inférieur à 1 025 dollars.<sup>11</sup> Plus de 36 % des habitants des PMA vivent dans la pauvreté, disposant de moins de 1,90 dollar par jour.<sup>9</sup>

Les PMA sont par conséquent plus vulnérables aux extrêmes climatiques, dont l'intensité et la fréquence augmentent. Au cours des 50 dernières années, 69 % des décès provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses, incendies, inondations, glissements de terrain, températures extrêmes, tempêtes...) ont eu lieu dans les PMA. Le pourcentage d'habitants des PMA qui meurent à la suite de catastrophes liées au climat est largement disproportionné par rapport à celui des habitants des pays plus riches (Figure 1).<sup>12</sup>

Rien qu'au cours des six premiers mois de 2019, 1 200 habitants des PMA ont perdu la vie lors de sécheresses, d'inondations, de glissements de terrain et de tempêtes, et près de 11 millions de plus ont souffert de ces phénomènes (Table 1).<sup>12</sup> Entre janvier 2015 et

juillet 2019, plus de 8 500 habitants des PMA sont décédés au cours de phénomènes similaires, et près de 105 millions supplémentaires en ont souffert.<sup>12</sup> Aux pertes humaines et à la dévastation s'ajoutent de lourds coûts économiques. Seuls les coûts de 20 % des catastrophes climatiques ayant eu lieu dans les PMA au cours des cinq dernières années ont été estimés et s'élèvent à 7,2 milliards de dollars. Bien qu'il ne s'agisse que d'une fraction du coût réel, ce montant représente un fardeau considérable pour les PMA.<sup>12</sup> Le passage de l'ouragan Matthew en 2016 à Haïti, par exemple, a provoqué des dégâts évalués à 2 milliards de dollars, soit plus de 25 % du PIB du pays. Le coût des dommages causés par les inondations de 2017 au Népal et la sécheresse de 2015 en Éthiopie représentent plus de 2 % du PIB de ces pays ces années-là (soit des coûts respectifs évalués à 595 millions et 1,4 milliard de dollars).<sup>7,12</sup>

## Soutenir l'action climatique dans les PMA

Les répercussions du changement climatique sur les PMA sont exacerbées par le défi sans précédent que constitue la lutte contre la pauvreté avec un budget carbone limité.

Actuellement, seuls 45 % des populations des PMA ont accès à l'électricité.<sup>9</sup> L'augmentation de ce pourcentage est crucial pour leur développement. Or, le budget carbone restant ne permet pas l'extraction et la consommation illimitées de combustibles fossiles. Les initiatives, telles que l'Initiative des PMA pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour le développement durable (REEEI), qui vise entre autres un accès à 100 % à des énergies renouvelables, modernes, abordables et suffisantes pour tous les citoyens des PMA d'ici 2030,<sup>13</sup> sont d'autant plus importantes. L'objectif de cette dernière est de faire des énergies renouvelables une source de revenus pour beaucoup, et un moyen d'autonomiser les communautés, brisant ainsi leur dépendance envers les autres pays et les grandes entreprises.

Le groupe des PMA a initié et piloté deux autres initiatives en faveur de l'action climatique. Le Consortium des universités des PMA sur le changement climatique (LUCCC) aspire à renforcer les capacités, les connaissances et l'expertise en matière de changement climatique au sein des PMA en promouvant un réseau collaboratif Sud-Sud entre les universités.

L'Initiative des PMA pour l'adaptation efficace et la résilience (LIFE-AR) vise à améliorer l'efficacité et la longévité des efforts d'adaptation, et à favoriser un développement résilient qui réduit la vulnérabilité des communautés et les aide à prospérer.

À l'échelle nationale, les PMA prennent l'action climatique au sérieux : chaque fraction de degré de réchauffement compte.

Ils ont établi des objectifs ambitieux de réduction des émissions dans le cadre de leurs CDN respectives. Ainsi, 43 des 47 PMA ont ratifié l'Accord de Paris et présenté une CDN. Trente-cinq d'entre elles comprennent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre par habitant d'ici 2030.<sup>14</sup>

Un renforcement très net du soutien de la communauté internationale envers les PMA est nécessaire à la réussite de ces initiatives et à la mise en œuvre des CDN (qui incluent des plans pour l'adaptation et les pertes et préjudices, en plus de l'atténuation et évitement des émissions). Ce soutien est attendu sous forme de transfert technologique, de renforcement des capacités et de financement. Bien qu'il existe plusieurs sources potentielles de financement, la plus importante pour les PMA réside dans le financement climatique public international.

Le renflouement des fonds climatiques multilatéraux est crucial, et ces fonds doivent soutenir l'action des PMA, pilotée par les PMA eux-mêmes.

### L'absolue nécessité du financement climatique

Les coûts élevés du changement climatique auxquels les PMA sont confrontés résultent en grande partie de l'action d'autres pays. En reconnaissance de ce fait, les pays développés

Parties à la CCNUCC ont promis en 2010 à Cancún de mobiliser ensemble 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de leur lutte contre le changement climatique.<sup>15</sup> Cependant, le financement des mesures d'atténuation et d'adaptation des seuls PMA (les autres pays en développement n'ayant pas été pris en compte) a été estimé à un total de 93 milliards de dollars par an selon les plans des PMA pour leurs CDN.<sup>16</sup>

Cet engagement de 100 milliards de dollars par an est donc clairement inadéquat. Pourtant, les pays développés Parties ne le respectent pas encore. Selon le Comité

permanent des finances de la CCNUCC, les flux financiers des Parties visées à l'Annexe II (pays développés) à celles visées à l'Annexe I (pays en développement, y compris les PMA) n'atteignaient que 38 milliards de dollars en 2016.<sup>17</sup> Toutefois, Oxfam suggère que le montant réel de l'assistance spécifique au climat versée serait compris entre 16 et 21 milliards de dollars seulement.<sup>18</sup>

De surcroît, les principaux bénéficiaires du financement climatique ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin. Les PMA ne reçoivent que 24 % des flux bilatéraux du financement climatique et 21 % du financement approuvé par les fonds climatiques multilatéraux.<sup>17</sup> Et selon les estimations, moins de 10 % du financement climatique est acheminé à l'échelle locale, où il peut être utilisé plus efficacement afin d'obtenir des résultats aux effets durables.<sup>19</sup> Les pays dont les ressources sont moindres, comme les PMA, peuvent avoir plus de mal à accéder au financement climatique disponible. L'amélioration des processus de déboursement des fonds permettra de faciliter l'accès au financement à ceux qui en ont le plus besoin.

L'échéance de 2020 décidée à Cancún approchant à grands pas, il est clair que les pays développés Parties à la Convention doivent considérablement, et rapidement, augmenter les niveaux de financement climatique qu'ils accordent aux pays en développement, et s'assurer que ce financement parvient à ceux qui en ont le plus besoin et ceux qui sont les mieux placés pour en tirer le meilleur parti à long terme.

### Une réponse mondiale rapide s'impose

Pour les pays riches à hautes émissions de carbone, les réductions rapides des émissions à l'échelle nationale et la prestation d'un financement climatique doivent aller de pair. Pour de nombreux pays, une contribution équitable à la réponse mondiale ne peut se limiter à la réduction drastique de leurs émissions nationales. Elle doit également inclure un soutien financier aux pays pauvres pour leur permettre d'en faire autant et garantir que personne ne soit laissé pour compte.

Il est grand temps d'agir. Les gouvernements, particulièrement ceux des pays développés, doivent faire preuve d'un réel engagement envers les objectifs de l'Accord de Paris. Deux moments décisifs se profilent à l'horizon : le Sommet mondial pour l'action climatique à

New York en septembre 2019 et l'échéance majeure de 2020 pour la présentation ou l'actualisation des CDN dans le cadre du premier cycle de leur mise en œuvre. Ces deux événements seront l'occasion pour les gouvernements de présenter leurs plans et leurs engagements qui, en plus d'être conforme à l'objectif de 1,5 °C, devront aussi refléter leur participation équitable aux efforts mondiaux.

### Camilla More, Gabrielle SA Swaby et Sonam P Wangdi

Camilla More est conseillère juridique auprès de l'IIED. Gabrielle SA Swaby est chercheuse au sein du groupe Changement climatique de l'IIED. Sonam P Wangdi est président du Groupe des PMA à la CCNUCC, et secrétaire de la Commission nationale de l'environnement du Bhoutan.



## Knowledge Products

L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) promeut le développement durable en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

### Contact

Gabrielle Swaby  
gabrielle.swaby@iied.org

80–86 Gray's Inn Road  
Londres, WC1X 8NH  
Royaume-Uni

Tél: +44 (0)20 3463 7399  
www.iied.org

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires : @IIED ou sur [www.facebook.com/theiied](https://www.facebook.com/theiied)

ISBN 978-1-78431-745-4

Cette étude a été financée par l'Union européenne. Cependant, le contenu de ce document représente uniquement le point de vue de ses auteurs, et non celui de l'Union européenne.



## Références

- <sup>1</sup> GIEC/IPCC (2018) Global Warming of 1.5°C: Summary for Policymakers. [https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15\\_spm\\_final.pdf](https://report.ipcc.ch/sr15/pdf/sr15_spm_final.pdf) / <sup>2</sup> GIEC/IPCC (2018) Special report: Global Warming of 1.5°C. [www.ipcc.ch/sr15](http://www.ipcc.ch/sr15) / <sup>3</sup> Organisation des Nations Unies (2015). Accord de Paris, Article 4.3. [https://unfccc.int/sites/default/files/french\\_paris\\_agreement.pdf](https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf) La contribution déterminée au niveau national suivante de chaque Partie représentera une progression par rapport à la contribution déterminée au niveau national antérieure et correspondra à son niveau d'ambition le plus élevé possible, compte tenu de ses responsabilités communes mais différenciées et de ses capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales. / <sup>4</sup> Climate Action Tracker (2018) Warming projections global update. <http://bit.ly/2lrzDaP> / <sup>5</sup> ONU Environnement (2018) Emissions Gap Report 2018. [www.unenvironment.org/resources/emissions-gap-report-2018](http://www.unenvironment.org/resources/emissions-gap-report-2018). En 2017, les émissions de gaz à effet de serre ont atteint un total de 53,5 Gt éq-CO<sub>2</sub>. Elles ne doivent pas dépasser 24 Gt éq-CO<sub>2</sub> en 2030 pour une probabilité de 66 % de limiter le réchauffement à 1,5 °C. / <sup>6</sup> Nations Unies (1992) Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Article 3.1. <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convtr.pdf> / <sup>7</sup> Groupe de la Banque mondiale, Données ouvertes de la Banque mondiale. <https://donnees.banquemondiale.org> / <sup>8</sup> Climate Equity Reference Calculator. <https://calculator.climateequityreference.org> / <sup>9</sup> CNUCED (2018) Statistical tables on the least developed countries. <http://bit.ly/2kqlzNp> / <sup>10</sup> GIEC/IPCC (2019) Climate Change and Land: Summary for Policymakers. <http://bit.ly/2jVHgp0> / <sup>11</sup> Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Analyses économiques. LDC Identification Criteria & Indicators. <https://bit.ly/2JgoAYI> / <sup>12</sup> Selon les données de la Base de données internationale sur les catastrophes du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED-EMDAT). [www.emdat.be](http://www.emdat.be) / <sup>13</sup> Groupe des PMA sur le changement climatique (2019) Initiative des pays les moins avancés pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en faveur du développement durable. <http://http://Idcreeei.org> / <sup>14</sup> CNUCED (2017) The Least Developed Countries report 2017: transformational energy access. [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ldcr2017\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/ldcr2017_en.pdf) / <sup>15</sup> Décision 1/CP.16 (Accords de Cancún), Paragraphe 98, de la COP16 de la CCNUCC. <https://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf> / <sup>16</sup> Rai, N, Soanes, M, Norton, A, Anderson, S, Steele, P, Tenzing, J et MacGregor, J (2015) A fair climate deal in Paris means adequate finance to deliver INDCs in LDCs. IIED, Londres. [pubs.iied.org/17333IIED](https://pubs.iied.org/17333IIED) / <sup>17</sup> Comité permanent des finances de la CCNUCC (2018) 2018 Biennial Assessment and Overview of Climate Finance Flows Technical Report. <https://bit.ly/30vrdOY> / <sup>18</sup> Oxfam (2018) Climate Finance Shadow Report 2018: Assessing progress towards the \$100 billion commitment. [www.oxfam.org/en/research/climate-finance-shadow-report-2018](http://www.oxfam.org/en/research/climate-finance-shadow-report-2018) / <sup>19</sup> Soanes, M, Rai, N, Steele, P, Shakya, C et MacGregor, J (2017) Delivering real change: getting international climate finance to the local level. IIED, Londres. [pubs.iied.org/10178FIIED](https://pubs.iied.org/10178FIIED)